

COMMUNIQUE DE PRESSE

Texte présenté à la conférence de presse, tenue, à Berlin Ouest le 23 Septembre 87, au nom des 43 personnes déchues de la nationalité turque après le coup d'Etat du 12 Septembre 1980

Madames, Messieurs,

Le Premier Ministre de la République de Turquie et le Président Général du parti au pouvoir, Turgut ÖZAL se rend, comme vous le savez, à Berlin Ouest aujourd'hui.

Nous, dont les noms, professions et fonctions, suivent, en tant que personnes déchues de notre nationalité, avons souhaité faire entendre notre voix à l'opinion publique en ce jour où le Premier Ministre de la République de Turquie se rend à Berlin Ouest.

Depuis le coup d'Etat militaire du 12 Septembre on a déchu de leur nationalité 13.788 personnes. Tous ces décrets gouvernementaux qui ont déchu de leur nationalité toutes ces personnes sont ~~signés également~~ presque tous signés également par Turgut ÖZAL en tant que vice-premier ministre et premier ministre.

L'article 15 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme des Nations Unies stipule que chaque personne a droit à une nationalité et que personne ne peut en être arbitrairement privée. Cette Déclaration porte également la signature de la Turquie.

Malgré cela, ce droit à la nationalité que chacun acquiert de naissance et que l'on ne peut ~~se~~ retirer à personne a été un des droits les plus attaqués après le coup d'Etat militaire du 12 Septembre 1980. L'accusation portée contre nous qui avons comme principe fondamental le respect des droits de l'homme et de la démocratie reposait, quand on nous retirait notre nationalité, sur le motif suivant: "oeuvrer au détriment de la Turquie à partir de l'étranger".

Ceux qui se sont identifiés à la Turquie et qui y ont assimilé leur régime ont ainsi pensé nous ~~neutraliser~~ nous qui nous opposons au régime du 12 Septembre à partir de ~~l'étranger~~ l'étranger. Ils ont même privé de leur nationalité ceux qui étaient recherchés par la police et qui se trouvaient en Turquie en les considérant, sans preuve aucune, comme "fugitifs à l'étranger". Ils ont utilisé la déchéance de la natio-

nalité comme un moyen de punir et de neutraliser leurs opposants.

Le Premier Ministre ÖZAL s'efforce de donner ^{l'impression} l'impression qu'aujourd'hui tout va normalement dans un fonctionnement démocratique et que les tribunaux fonctionnent dans l'équité et conformément au principe de l'indépendance du juge. Alors que la situation démontre l'inverse. Nous pensons que ces exemples qui nous viennent immédiatement à l'esprit prouvent la justesse de notre point de vue:

-Les procès ouverts contre la Confédération des Syndicats Progressistes (DISK), contre l'Association pour la Paix et contre plusieurs organisations politiques et démocratiques de masse continuent actuellement dans les tribunaux militaires et ce, bien que sept ans se soient écoulés depuis le coup d'Etat militaire du 12 Septembre.

-Les interdictions ^{tous} frappant/les partis politiques influents dans la vie politique de Turquie avant le 12 septembre 1980 sont toujours en vigueur.

-La loi martiale en Turquie n'a pris fin que sur le papier mais les tribunaux de la loi martiale (les tribunaux militaires) sont encore en fonction. Contrairement au principe de juge indépendant ont été institués des tribunaux spéciaux nommés TSE (Tribunaux de Sécurité d'Etat).

-Les articles 140, 141 et 142 du Code Pénal Turc, que l'on ne rencontre dans aucun autre pays, sont toujours appliqués et même plus lourdement. Le gouvernement actuel s'apprête à les alourdir davantage.

-Ces sept dernières années, 27 personnes ont été pendues pour des raisons politiques et la peine de mort par pendaison a été décidée contre 525 personnes; l'exécution de 136 d'entre elles attend l'approbation du Parlement.

-Comme les dernières grèves de la faim ^{l'ont} démontré les prisons en Turquie sont toujours remplies de milliers de détenus et prisonniers politiques. Ils y subissent une répression inhumaine et des tortures incompatibles avec la dignité humaine. Dans une de ses déclarations, le gouvernement a avoué que depuis le Coup d'Etat du 12 Septembre, 1244 personnes ont trouvé la mort dans les prisons.

D'après les données établies par l'Association Turque des Droits de l'Homme, le nombre de ceux qui ont été tués par suite de sévices atteint 149.

-La Constitution de 1982 rend encore plus systématiques les répressions et persécutions infligées depuis de longue date sur les dix millions de kurdes. Actuellement, des préfets dotés de pouvoirs exceptionnels sont en fonction dans les régions de Turquie où résident les kurdes et les habitants de plusieurs villages kurdes sont forcés à la déportation accompagnée de persécutions.

fichées

-Afin de les tenir en surveillance, 1 million 683 personnes sont fichées en Turquie. Troiscentmille d'entre elles ont l'interdiction de quitter le pays.

-Outre 13.788 personnes parmi lesquelles nous figurons, l'invitation à "regagner le pays" a été adressée à 26 mille personnes et celles-ci sont menacées d'être déchues de leur nationalité.

-A l'étranger, les Consulats de la République de Turquie retirent les passeports aux citoyens turcs en raison de leurs convictions et attitudes politiques.

-D'après les déclarations officielles, des milliers de livres, revues et journaux ont été saisis et détruits depuis le 12 Septembre. Depuis trois ans et demi que Turgut ÖZAL exerce la fonction de Premier Ministre, un avis de saisie a été prononcé contre 240 publications dont les auteurs, traducteurs et éditeurs ont été traduits en justice. Les mesures d'interdiction et de saisie des publications ainsi que la censure continuent d'être appliquées. L'entrée en Turquie de nombreuses publications faites à l'étranger, émanant de l'Europe de l'Ouest, a été interdite.

Madames, Messieurs,

Nous ne revendiquons que notre droit le plus naturel, celui d'avoir notre nationalité. Nous n'admettons aucun marchandage que l'on veut nous imposer en échange de notre droit. Notre problème n'est pas uniquement personnel, mais il est partie intégrante de la question d'un régime démocratique respectant les droits de l'homme en Turquie.

Pour que l'on puisse parler d'un régime démocratique en Turquie, les conditions minimales seraient:

- l'abrogation de toutes les lois supprimant, contrairement à la Charte Européenne des Droits de l'Homme, les libertés d'opinion et de confession;
- parallèlement à cela, la libération immédiate de tous les prisonniers politiques.

C'est dans ce contexte que l'on doit prendre en considération le rétablissement de nos droits relatifs à la nationalité dont on nous a déchus.

Mesdames, Messieurs,

Nous avons toujours gardé notre conviction qu'un régime démocratique respectant les droits de l'homme sera un jour instauré en Turquie et que nous poursuivrons nos travaux et notre vie dans notre pays. Nous tenons à le souligner encore une fois.

Nous vous remercions de votre attention. Nous remercions également le groupe parlementaire, le groupe de la Liste Alternative ainsi que l'Union des Droits de l'Homme de Berlin Ouest de nous avoir permis de tenir cette conférence de presse.

SIGNATAIRES DU COMMUNIQUE DE PRESSE

<u>Nom, Prénom</u>	<u>Profession/Fonction</u>	<u>Pays de résidence</u>
BORAN Behice	Présidente du Parti Ouvrier de Tr.	RFA
BURKAY Kemal	Secrétaire G ^{al} Du Parti Socialiste de Kurdistan de Turquie.	Suède
ÇAKIR Sümevra	Musicienne, Poëtesse	R.F.A.
(*) DEMİRAĞ Melike.	Musicienne	RFA
YURDATAPAN Şener.	Musicien, Compositeur	RFA
(*) BEHRAMOĞLU Nihat	Poète	RFA
ÖZGÜDEN İnci . . .	Journaliste	Belgique
(*) ÖZGÜDEN Doğan . .	Journaliste, Écrivain	Belgique
BARAN Ümran . . .	Journaliste	Australie
BARAN m. Melih . .	Journaliste	Australie
FEYZİOĞLU Yücel .	Écrivain	RFA
(*) SAKA Fuat . . .	Musicien	RFA
ERDEM Hüseyin. . .	Écrivain	RFA
(*) GAZİOĞLU Gültekin.	Président G ^{al} de la TÖB-DER . . .	RFA
(*) DAYAAL Kemal . .	Membre du Bureau Confédéral de la DİSK.	France
(*) KARACA Mehmet. .	Président G ^{al} de la Maden-İş et Membre du Comité Executif de la DİSK.	France
DENİZMEN Metin. . .	Président G ^{al} de la Bank-Sen . . .	Hollande
(*) ATA Turan	Membre du Comité Executif de la DİSK.	RFA
(*) TOKMAK Murat. . .	" " " "	RFA
ARIKAN Yaşar	" " " "	RFA
AYDIN Ekrem	" " " "	Suède
(*) ERKUL Bahtiyar . .	Vice-Président Adjoint de la Maden-İş	RFA
ÇUBUKÇU Yüvel . . .	Secrétaire G ^{al} de la Bank-Sen . . .	Hollande
ÇOBAN İsmail	Peintre	RFA
ORDUSEVEN Recep .	Président Adjoint de la Bank-Sen .	Hollande
GEÇİT İlhan	Président Adjoint de la Bank-Sen. .	Hollande
(*) ERDEM Halit. . . .	Secrétaire G ^{al} de la Maden-İş . . .	Autriche
KILIÇ Zeki.	Président Adjoint de la Sosyal-İş .	RFA
YEŞİLYURT Aydın . .	Représentant Régional de la DİSK. .	RFA
SERİN A. Taner. . . .	Représentant Régional de la DİSK. .	RFA
ONGER Beria	Présidente de l'Association des Femmes Progressistes	Danmark
KILIÇ Zülal.	Secrétaire G ^{ale} de l'Association des Femmes Progressistes. . . .	Danmark
(*) ŞERAFETTİN Kaya. .	Avocat	RFA
SÖKÜCÜ A. Muhtar. .	Président G ^{al} de la Jeunesse Progressiste.	France

ERKİNER Engin . . . Rédeacteur de la Revue YAZIN RFA
UÇAR Aydın Président G.^{al} de la Maison du peuple
kurde. RFA
(*)BUCAK Sertaç Ingénieur RFA
AKYİĞİT M.Ali Représentant Régional de la ~~Bank~~
Bank-Sen. Hollande
IŞIK Haydar Insittuteur. RFA
BARAN Aşık Australie
BAKSİ Mahmut Ecrivain Suède
GEVHER Durdu. . . . Insittuteur. Hollande
AKSOY İhsan Ecrivain RFA

(*) Présents à la Conférence de presse.

TÜRKİYE SOSYAL TARİH ARAŞTIRMA KURUMU
TÜSTAV